

## Session 1 : Variations de l'ordre et du désordre dans l'histoire et les modèles de pensée

Modérateur : **Stéphane Jonas**, Professeur émérite d'urbanisme, Université de Strasbourg

### **Les deux « âges » de la modernisation des jardins ouvriers : modèles esthétiques et moraux en mutation**

**Arnaud Frauenfelder** (Professeur de Sociologie, University of Applied Sciences Western Switzerland, HETS, Genève)

Alors que les jardins ouvriers sont érigés durant grosso-modo toute la première partie du 20<sup>e</sup> siècle dans nos sociétés occidentales comme une réponse hygiéniste (le grand air contre les miasmes), diététique (les légumes contre l'alcool), économique (un passe-temps qui rapporte), politique et morale (un groupe de familles ouvrières contre un groupe d'hommes ouvriers) à la question sociale (Weber, 1998), cette forme de jardin va connaître durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle des transformations considérables (Corbin, 1995). A partir d'une synthèse de travaux d'ordre historique et sociologique et d'une analyse de contenu de sources écrites (analyse documentaire) et orale (entretiens qualitatifs réalisés auprès des réformateurs de jardins familiaux et représentants d'association), cette communication entend présenter les deux « âges » de cette modernisation des jardins ouvriers à partir d'une enquête menée en Suisse romande. Nous nous focaliserons sur deux moments charnières : la première modernisation des années 1950, et le tournant des années 2000, période qui pourrait peut-être apparaître (à terme) comme une « seconde » modernisation des jardins ouvriers ? Nous verrons combien les modèles de référence esthétiques et moraux seront amenés à se réaménager profondément dans la formulation dominante des discours publics tenus – successivement – à l'occasion de ces réformes urbaines engagées entre instances de représentation des jardins et pouvoirs publics. Premièrement, érigée en modèle face au spectre du taudis rural en milieu urbain, et face aux demandes d'ordre des pouvoirs publics de l'époque, une esthétique très ordonnée du jardin sera promue au milieu du siècle. Au tournant des années 2000, cette esthétique « propre en ordre » fait désormais figure de repoussoir dans les discours des urbanistes et architectes impliqués dans la création de nouvelles formes de jardins familiaux. Deuxièmement, si l'importance de la famille fait partie des vertus éthico-morales des jardins ouvriers qui seront consacrées par l'Etat au moment de l'adoption de la législation cantonale genevoise des années 1960 et intégrée dans la nouvelle appellation des instances de représentation de la « cause » (où désormais les fédérations des jardins ouvriers sont rebaptisés fédérations des jardins familiaux), cette forme de familialisme populaire est aujourd'hui critiquée de par le repli sur soi qu'elle pourrait susciter. En réponse à certaines accusations de privatisme, la promotion par les réformateurs urbains de nouvelles formes des jardins familiaux davantage « ouverts sur l'extérieur » vient modifier le périmètre du public cible, alors que l'expérimentation des « jardins partagés » (Baudalet et al, 2008) – qui relèvent d'une histoire beaucoup plus récente (potagers urbains, community gardens, plantages) – érigent cet esprit d'ouverture en impératif éthique et véritable signe distinctif (Bourdieu, 1979). Ainsi par un curieux tour de passe-passe idéologique, certaines « vertus » d'hier conférées aux jardins familiaux au milieu du 20<sup>e</sup> siècle se trouvent transformées en autant de « vices », processus de disqualification symbolique qui ne va pas sans dérouter certains représentants

associatifs (« On nous reproche ce qu'on nous a imposé », Monsieur Jeanneret, membre actif de la FGJF, 55 ans, retraité, nous soulignons). Cette communication entend au final montrer combien le présent des réformes urbaines engagées autour des jardins « ouvriers » est lourd de tout un passé sédimenté qu'il convient d'exhumer afin d'aboutir à une vision plus réflexive de l'objet et des luttes symboliques et spatiales engagées.

### **« Ordres et désordres au jardin romain », vus par le prisme de l'historiographie moderne (19e-21e siècles)**

**Ilse Hilbold** (Docteure en histoire ancienne, Post-doc à l'Université de Berne Historisches Institut, chercheur associée à l'UMR Archimède)

Historienne de l'Antiquité, spécialisée en histoire romaine, j'ai soutenu ma thèse en juillet dernier, à Strasbourg (UMR 7044 – Archimède), avec un mémoire de thèse intitulé « Habiter dans des jardins : pratiques sociales et politiques des horti de la Ville de Rome – 1er siècle avant J.-C. – 1er siècle après J.-C. ». Dans la première partie de mon travail, j'ai proposé une analyse approfondie de l'historiographie des « jardins romains ». J'ai pu montrer que cette expression de « jardins romains » traduit avant tout une construction de la tradition historiographique, fondée sur un questionnement contemporain de l'identité du jardin ; on y trouve ancré un « naturalisme » éloigné des conceptions antiques (cf. P. Grimal, *Les jardins romains*, Paris, 1943 ; cf. historiographie postérieure francophone et italophone). Dans la deuxième partie de la thèse, ce sont les « designs » des jardins que j'ai étudiés, afin, surtout, de différencier matériellement les horti de l'hortus, les premiers désignant en fait des résidences aristocratiques (un tout, un ensemble), le second, un jardin tel qu'on l'entend aujourd'hui, qui peut être nourricier ou de plaisance, et qui constitue toujours une partie d'une plus vaste résidence (comme la domus ou la uilla). Dans les troisième et quatrième partie, j'ai proposé une analyse des pratiques sociales et politiques des résidences aristocratiques hortésiennes (les horti), montrant comment cette propriété est utilisée par les aristocrates comme fondement à une légitimation sociale : à Rome, « habiter = diriger » ; les horti péri-urbains comme la domus urbaine participent de ce jeu de pouvoir.

Dans l'optique de rapprocher mes recherches du thème du colloque à venir, je souhaite proposer une analyse des ordres et désordres au jardin romain, vus par le prisme de l'historiographie moderne (19e-21e siècles, sur les « jardins romains »). Reprenant certains positionnements théoriques développés au cours de ma thèse, je mettrai en perspective l'esthétique des jardins de l'Antiquité romaine avec l'historiographie des jardins, interrogeant ainsi la formation d'ordres esthétiques antiques et modernes. L'une des questions centrales, par exemple, pourra être la définition des jardins – dans l'historiographie récente – comme œuvres d'art ou comme lieux d'habiter. Sur la base d'une présentation des designs des jardins romains (qui sont caractérisés par une association stable de l'architecture et de la végétalisation et par celle de plans de jardin réguliers et irréguliers), je montrerai comment et pourquoi les historiens antiquisants ont, de manière prépondérante jusqu'aux années 2000, laissé à l'arrière-plan les considérations d'ordre social et politique dans leur appréhension de leur objet de recherche, préférant au contraire des problématisations d'ordre esthétique : dans les sciences de l'Antiquité, les chercheurs s'occupant de jardins étaient, jusqu'il y a

peu, des historiens de l'art qui n'intégraient pas de questionnement social et politique à leurs recherches. Par cette approche historiographique des jardins, qui sera enrichie d'une étude sociale de l'esthétique des jardins romains, je pense pouvoir apporter des éléments de réflexion susceptibles d'intéresser les participants au colloque « ordres et désordres au jardin ».

### **Du jardin créole urbain à la souveraineté alimentaire : obstacles et perspectives**

**Jean-Valery Marc** (Maître de conférences en Géographie-Aménagement, Université des Antilles, la Martinique)

Dans la Caraïbe insulaire la crise de l'industrie cannière à partir de 1950, généralisée à la quasi-totalité des îles à économie de plantation, a été le principal facteur de l'exode rural de plusieurs milliers d'hommes et de femmes vers les villes capitales des Petites Antilles, dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie. Constituées en grande majorité de ruraux et occupant très souvent des emplois faiblement rémunérés, ces populations ont dû s'accommoder au mieux des vicissitudes urbaines. L'une de ces accommodations les plus visibles demeure le jardin créole. Il désigne cette petite unité spatiale de productions agricoles, plus ou moins délimitée, attenante aux maisons individuelles, très répandue dans les espaces ruraux et urbains des Petites Antilles. Il est dit « créole » parce que caractéristique d'un mode cultural et culturel hérité des époques précoloniale et coloniale, et centré essentiellement sur l'autoconsommation. Ainsi, les capitales des Petites Antilles à l'instar de Fort-de-France, bien qu'elles rassemblent une large part de la population urbaine de l'île et l'essentiel des fonctions de commandement, n'en restent pas moins marquées par une certaine ruralité subsistante (Martouzet D., 2001).

Malgré un IDH qui la place parmi le peloton de tête des pays caribéens, la Martinique accuse de fortes disparités de niveaux de vie certes masquées, mais où une frange importante de sa population se trouve bien souvent en deçà du seuil de pauvreté et doit constamment louvoyer entre emploi précaire, revenus sociaux, travail informel, « système D ». Au croisement de la culture, du patrimoine, de l'environnement et de l'autoconsommation, le jardin créole urbain révèle une véritable stratégie de survie économique pour les populations défavorisées dans une société martiniquaise désormais centrée sur la consommation et de plus en plus marquée par le fait urbain. Cette logique de survie à travers le jardin créole (« back yard garden » dans les îles anglophones) est encore plus forte dans des villes comme Castries et Roseau, puisque appartenant à des pays caribéens indépendants.

Si l'intérêt nourricier du jardin créole en ville, les multiples avantages écologiques et sociaux qu'ils procurent ainsi que son rôle au niveau paysager ont été mis en évidence (Marc, 2007, 2011 ; Marc & Martouzet, 2012 ; Marc & Martouzet, 2014), il importe aujourd'hui de pousser la réflexion au-delà de l'autosuffisance alimentaire et de mettre en évidence les obstacles actuels à la souveraineté alimentaire afin de comprendre en quoi le jardin créole en constitue la base, dans un territoire insulaire où 90% de ce qui est consommé est importé.

Sachant qu'en territoire insulaire la ressource la plus précieuse demeure l'espace, cela soulève donc aussi bien des questions d'aménagement de l'espace, que de conservation de la biodiversité en milieu urbain, de comportements socioculturels ou encore d'arbitrage politique.

### **Le vorgarten et les espaces verts privatifs dans la Neustadt un siècle d'usages au cœur de l'espace urbain**

**Cathy Blanc-Reibel** (Doctorante, Amup, Strasbourg), **Olivier Haegel** (Chercheur service de l'inventaire)

Le Vorgarten que l'on pourrait traduire par [jardin à l'avant] se caractérise par un espace vert situé à l'entrée de certaines constructions résidentielles à Strasbourg. Si ce mot est cité en allemand, ce n'est pas sans raison. En effet, à Strasbourg, les Vorgarten ont émergé dans des rues du quartier de la Neustadt édifié lors de l'annexion de l'Alsace (1871-1918).

Conçus dans la veine hygiéniste du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils avaient pour but d'apporter de la verdure dans ces ensembles urbains modernes à l'instar des espaces verts qui entourent les villas et les maisons individuelles. Ils intègrent une trame verte conçue dans le plan d'urbanisme. Dans le cas de l'agrandissement de la zone urbaine, il faut noter en effet l'importance du règlement dit Baudordnung (1892 et 1910) qui contribue aux respects de certaines règles liées notamment à l'hygiénisme : la circulation de l'air, le besoin de lumière et les espaces verts et rend obligatoire les jardinets pour certaines rues résidentielles.

Ces vorgarten sont essentiellement situés près de parcs tels des trames vertes en prolongements de plus grands espaces de verdure. Ils bordent par exemple le jardin botanique, se prolongent derrière le parc attenant au palais impérial. Il faut rappeler que les espaces verts sont nombreux et se déclinent en parcs : celui de l'Orangerie et du Contades, le Jardin de l'Université et le parc attenant au Palais du Rhin, en trame vertes dans les voies urbaines : rue Oberlin, avenue de l'Orangerie et en Vorgaten.

Il en résulte une succession de jardins et de places qui constitue ainsi une promenade d'environ 1500 mètres.

Après un siècle d'existence, le but de cette communication est de présenter les origines et l'évolution de ces jardins privés. Ont-ils préservé leur aspect originel ? ou se sont-ils densifiés ? Comment les habitants occupent et s'occupent de cet espace ?

En collaboration avec les membres de l'inventaire et une doctorante, cette présentation s'appuie notamment sur les récents travaux menés par le service de l'inventaire sur le quartier de la Neustadt depuis 2010. Les résultats de recherche permettent d'identifier les espaces verts privés dans la ville allemande. Des exemples concrets et significatifs seront mis en avant afin de démontrer l'évolution de ces espaces, entre les espaces restant dans leur « jus » et autres transformations, et en mettant l'accent sur les moyens de transport dans l'évolution de leurs usages.

## **La qualité des sols urbains entre en politique. Du désordre aux nouveaux agencements sociotechniques dans les jardins collectifs urbains**

**Marine Canavese** (Doctorante, et Marie Grenet, Chargée d'études en Anthropologie, Université Lyon 2), **Dorine Bouquet** (Doctorante et Thierry Lebeau Professeur, Université de Nantes), **Béatrice Béchet** (Chargée de recherche, IFSTTAR-IRSTV), **Cécile Le Guern** (Chargée de recherche, BRGM), **Francis Douay** et **Emilie Pinte** (Enseignants-chercheurs, ISA Lille), **Nathalie Berthier** et **Philippe Branchu**, (Ingénieurs d'études et de recherche, Cerema), **Philippe Cambier** (Directeur de recherche), et Elisabeth Rémy (Ingénieure de recherche, Inra-AgroParisTech)

Les jardins collectifs urbains sont souvent aménagés sur des espaces qui ont été, ou qui sont, exposés, de par leur localisation, à une ou plusieurs sources de contaminations inorganiques et/ou organiques (Douay F., 2008 ; Schwartz C., 2013 ; Jean-Soro, L. et al, 2015). Pour caractériser la contamination des sols et des productions de ces jardins, susceptible d'affecter la santé des jardiniers et de leur famille, les sciences du sol sont de plus en plus sollicitées par les collectivités et parfois même par certaines associations.

Cette présentation croise différentes expériences vécues autour des jardins répartis dans trois grandes villes françaises<sup>1</sup> pour analyser comment la mise en évidence d'une contamination du sol bouleverse à la fois le collectif des jardiniers (Mandon, 2014) et la philosophie d'action des collectivités.

Notons déjà qu'il existe une grande différence dans les modes de gestion entre d'une part les jardins anciens, où l'attachement au potager et à la terre est très fort et où la contamination est découverte a posteriori, et d'autre part les jardins récents, où la question de la qualité des sols et de leur contamination éventuelle peut être prise en compte dès la création du jardin ou l'aménagement du site.

La mise en lumière d'une contamination des sols d'un jardin provoque non seulement un choc émotionnel mais également la remise en cause de la compatibilité du site avec l'activité de jardinage. En examinant les discours, les pratiques et les logiques d'action des jardiniers, nous avons mis en évidence différentes postures quant à l'approche des contaminations urbaines (Grenet et al. à paraître). Ni exhaustives, ni figées, ces postures montrent différentes formes de hiérarchisations des risques et des incertitudes liées aux jardins collectifs urbains.

Puis, seront analysées les réactions des collectivités face à l'annonce d'une contamination. Nous montrerons les stratégies mises en œuvre par trois collectivités retenues pour anticiper ou gérer les risques sanitaires et environnementaux et les incertitudes associées. Nous verrons que l'organisation interne de la collectivité et de ses services (risques urbains, pollutions des sols ou espaces verts), ses compétences et expériences en la matière conditionnent la prise en compte de ces contaminations et les modalités de réponse en lien avec la politique défendue par la ville.

Compte tenu de la grande variabilité des contextes locaux, la démarche pragmatiste (Dewey, 2010) s'impose. Elle permet de suivre le processus qui conduit, étape par étape, à une décision plus juste (au sens de justesse et de justice) pour décider collectivement de l'usage et du devenir de ces jardins. Cette décision fait intervenir, selon des modalités variées, différents acteurs notamment les Agences

Régionales de Santé pour concilier évaluation et gestion des risques et comportements (supposés ou étudiés) des jardiniers par rapport aux risques. L'enjeu est bien de discuter collectivement de « ce qui est en jeu là où c'est en jeu » (Lévy, 2013 : 341). La question de la qualité des sols urbains entre en politique.

## **Session 2 : Jardiner : un acte militant**

**Modérateurs** : **Rémi Barbier**, Sociologue, Professeur à l'ENGEES, UMR Irstea et **Gildas Renou**, politologue, UMR SAGE, ANR Symbios

### **Formes de jardinage et production d'un ordre négocié**

**Laurence Granchamp** (Maître de conférences en sociologie, DynamE, Strasbourg)

#### **Les bostan de Moda Gezi et de Kuzguncuk : désordres politiques et mise en ordre sociale à Istanbul**

**Agathe Fautras** (Doctorante en Géographie à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) / Rattachée au laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENeC) (Paris) / Associée à l'Institut Français des Études Anatoliennes (IFEA) (Istanbul))

En turc, le terme bostan désigne un espace agricole productif millénaire, de taille relativement réduite, où diverses espèces de fruits et légumes sont cultivées toute l'année.

À Istanbul (Turquie), les anciens bostan de Yedikule et de Kuzguncuk, respectivement vieux de 1500 et 700 ans, sont les derniers témoins des jardins maraîchers qui alimentaient la ville en denrées alimentaires. À partir de 1950, la majorité des bostan a disparu du fait de l'urbanisation.

Néanmoins, entre juillet 2013 et mars 2014, de nouveaux bostan sont apparus dans des quartiers stambouliotes. Ceux-ci découlent du mouvement de contestation populaire de Gezi Park, qui eut lieu entre fin mai et mi-juin 2013. Il eut pour origine la réalisation d'un projet d'aménagement urbain impliquant la destruction du parc de Gezi pour y construire un centre commercial, mais cristallisa rapidement les oppositions au gouvernement de Erdoğan (Pérouse 2013). Il eut notamment pour revendication la participation des citoyens à la fabrique de la ville (droit à la ville (Lefebvre 1968)).

Or, lors de l'occupation du parc de Gezi, des manifestants y ont créés un bostan. Pour certains symbole de la révolution écologique, pour d'autres élément essentiel à l'autosuffisance de la « Commune de Gezi », le bostan était assurément un objet politique, et du vœu de ses créateurs, une expérience à reproduire.

Après la répression du mouvement, les manifestants se sont dispersés dans les parcs de la ville pour poursuivre l'élan démocratique qui s'était initié. De ces réunions ont émergé des associations informelles de citoyens, les Solidarités (dayanışma). Sous leur impulsion, des dents creuses du tissu urbain ont été investies, appropriées, et des bostan y ont été créés. Il s'agit toujours de terrains publics « conquis » sans l'autorisation de la municipalité.

Le bostan est alors un acte militant et un objet d'expression politique. Il faut néanmoins rappeler le contexte politique turc pour en saisir la mesure. Son histoire est marquée par des coups d'État militaires, où l'armée est intervenue à plusieurs reprises en période d'instabilité politique. Elle a surtout anéanti les moyens d'expression de la société civile : dissolution de toutes les associations, traque des mouvements politiques d'opposition, en premier lieu la gauche radicale. Au lieu d'entraîner un phénomène de dépolitisation massif, de nouvelles formes de politisation ont émergé : les militants se sont réinvestis dans des associations apolitiques, comme des solidarités, afin que leur engagement politique soit moins risqué (Massicard 2012). C'est le cas du bostan : il a une valeur positive (embellissement) et universelle (fonction nourricière) (Baudry 2012), et est donc a priori apolitique.

Plusieurs valeurs et représentations s'articulent alors sur les bostan, portées par différents acteurs plus ou moins politisés. Par l'appropriation physique et symbolique de l'espace, les bostan sont un moyen de lutter contre l'urbanisation. Par la pratique écologique de l'agriculture, l'échange de semences conservées ou de plants venus du village (köy), ils sont l'expression de valeurs alimentaires et écologistes. Par leur organisation collective et partagée, ils témoignent d'une remise en cause du système de production et de consommation dominant, propres aux mouvements de gauche et anarchistes, et constituent ainsi un maillon local d'une pensée globale.

Clos par les marqueurs spatiaux du potager, les bostan sont néanmoins des espaces ouverts, où chacun est invité à participer aux plantations et récoltes. C'est un espace rassembleur et créateur de lien social, entre des groupes parfois opposés, et peut ainsi être un élément de pacification sociale.

Néanmoins, ces jardins contestataires peuvent faire l'objet d'une mise au pas institutionnelle. C'est le cas du bostan de Kuzguncuk. Réapproprié en 2011 par les habitants du quartier après une lutte judiciaire, un projet d'aménagement a été proposé en 2014, porté par la municipalité et l'Association de Kuzguncuk, représentante du quartier. Le projet a fait l'objet de vifs débats : il a en effet été perçu par ses détracteurs (la Solidarités des bostan) comme l'aménagement d'un jardin de loisirs (hobi bahçesi), outil d'instauration d'un ordre moral urbain (Montabone 2013). Ce projet cristallise ainsi l'opposition entre deux représentations : intérêt suprême du quartier (local)/discours écologiste (global), nature domestique/sauvage. Aujourd'hui réalisé, le nouveau projet a consisté en un contrôle social, matérialisée par une mise en ordre esthétique, sécuritaire et spatiale.

Les bostan, par leur caractère informel, sont aussi l'objet de luttes territoriales entre militants et autorités, où la plante a un rôle important. À Kuzguncuk, la biodiversité du terrain a permis la reconnaissance du statut d'espace protégé. Dans les bostan, pour éviter l'éviction, on ne plante pas d'arbres, car dans le droit traditionnel et juridique, c'est un marqueur de propriété.

### **Des jardins au cœur de conflits d'urbanité : potagers contre écoquartiers dans l'agglomération dijonnaise**

**Eric Doidy** (Chargé de recherche en sociologie, INRA, UMR CESAER), **Emmanuel Dumont** (Assistant ingénieur, INRA, UMR CESAER)



L'approche générale de notre travail vise à comprendre ce que fait, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, la réinvention de l'idée selon laquelle « la nature » est porteuse de vertus bienfaites. Nous avons précédemment montré comment la mise en valeur des vertus « thérapeutiques » du jardinage permettait la mise en place de nouveaux dispositifs d'encadrement de populations décrites comme « vulnérables » ou « en situation d'exclusion » ainsi que l'émergence de nouvelles trajectoires professionnelles (Doidy, Dumont, 2013 et 2014). Nous avons également montré comment la mise en valeur de formes d'accomplissement personnel dans l'activité agricole pouvait s'articuler à des formes de mobilisation collective et de critique sociale (Doidy, 2012). C'est donc par la question du rapport au politique que nous interrogeons cette idéalisation contemporaine de la « nature ».

La communication que nous proposons ici nourrit cette perspective générale à travers l'analyse de la manière dont la « nature » est constituée en bien commun dans la ville (Dubost, Lizet, 2003) – ou plutôt les différentes manières, qui entrent en conflit les unes avec les autres. Comment différents acteurs sociaux s'appuient-ils sur la valorisation de « coins de nature » en ville pour investir le débat public, et comment ces différentes valorisations de la nature en ville s'opposent-elles ? Loin de cet idéal urbain qui nous présente une soi-disant « demande sociale de nature en ville » ou un « désir de nature des citoyens » comme une réalité consensuelle, cette communication montre en effet que la valorisation de la « nature » dans les espaces urbains n'a rien d'une évidence socialement partagée ; qu'elle est socialement distribuée et qu'elle n'a rien d'unifié (ce n'est pas de la même « nature » que parlent les différents acteurs) ; et qu'elle s'exprime avant tout dans des conflits. L'idée que nous défendons ici est que les conflits dans lesquels le jardinage s'oppose à des projets urbanistiques (bétonnage, infrastructures, etc.) peuvent être décrits comme des « conflits d'urbanité », ces conflits qui mobilisent des acteurs autour de demandes de « droit à la ville » et « sans lesquels une ville ne serait que l'espace d'effectuation de rapports sociaux qui préexisteraient à toute expérience » (Cefaï & Joseph, 2002). Ces conflits autour de jardins nous permettent de saisir les contours de l'expérience urbaine.

L'enquête (par observation et entretiens semi-directifs) sur laquelle nous nous appuyons a commencé début 2013 et porte sur les controverses autour deux projets d'écoquartiers dans l'agglomération de Dijon. Le premier de ces projets concerne un espace péri-urbain : une association de résidents s'est organisée pour dénoncer une menace que ferait peser l'écoquartier sur des jardins familiaux, des vergers et des vignes. Le deuxième de ces projets concerne un quartier aujourd'hui en friche, mais qui fut autrefois la « ceinture maraîchère » de la ville et qui est occupé par un collectif libertaire décidé à y installer un potager militant. Nous décrivons alors comment les acteurs institutionnels qui portent des projets d'aménagement, les résidents qui défendent une « qualité de vie » contre la construction de HLM, et le collectif libertaire qui s'inscrit dans une tradition militante de « guérilla potagère », opèrent chacun une mise en valeur différente de « la nature » ou du rapport à « la nature » en ville, pour s'engager dans la controverse. En montrant comment s'opposent différentes « natures urbaines » (les espaces verts des écoquartiers, le potager militant et les jardins familiaux n'ont pas la même allure, n'accueillent pas les mêmes usages ou les mêmes usagers) nous entendons ici contribuer à la compréhension, non seulement de la manière dont cette soi-disant « demande sociale de nature en ville » se fait jour (dans les projets d'urbanisme ou dans les expériences protestataires), mais aussi de la manière dont diverses formes d'attachement aux lieux (passant par l'autochtonie, l'usage, la proximité ou encore l'histoire sociale) sont mises en valeur.

## **Faire son jardin : des plaisirs de l'autoproduction aux écologies de soi**

**Camille Adamiec** (Docteur en sociologie, ATER à l'Université de Franche Comté, Chercheur au laboratoire DynamE)

Comme le souligne Florent Quellier, historien de l'alimentation, la question de l'autoproduction est longtemps restée un point aveugle de l'étude des consommations<sup>1</sup>. Pour les mangeurs intéressés aux enjeux d'alimentation-santé, la production de plantes et autres comestibles est justifiée, certes, par la recherche de solutions plus économiques mais surtout par l'élaboration d'un modèle social plus viable qui passe par une redéfinition « écologique » de la qualité et de la sécurité alimentaire. Le jardin devient alors : « un espace compensatoire, celui d'un idéal alimentaire (...) conjuguant abondance et diversité, voire superflu et agréable, avec contrôle personnel de l'approvisionnement ».

Après avoir présenté la démarche méthodologique de notre recherche et les caractéristiques de la population étudiée (1), nous montrerons comment, ces mangeurs aux attentions particulières, aménagent leur espace domestique (urbain) et ainsi renouvellent leur rapport à la nature et plus largement au monde. La miniaturisation d'un rapport la terre, même infime, quelques caisses de plantes sur un balcon, sont le moyen pour eux de relier le local à l'universel, le microcosme au macrocosme<sup>3</sup> (2). En parallèle d'une pensée globale et réflexive de l'individu, de ses actions et de ses incorporations, ils élaborent de véritables « écologies de soi » qui touchent tous les domaines de la vie et leur donnent la sensation d'une maîtrise sur l'avenir (3).

Cultiver des fruits et des légumes, en terrasse ou dans des jardins urbains<sup>4</sup> – jardin particulier ou jardin partagé – est une façon, pour des individus en quête de « manger sain », d'ancrer leurs utopies de santé parfaite dans des lieux réels. Une pratique d'autant plus appréciée si les plantes ainsi produites ont des vertus curatives et peuvent être utilisées quotidiennement. Totalement secondaire sur un plan quantitatif, les denrées produites dans les jardins sont par contre jugées de qualité supérieure, correspondant en tous points aux exigences d'une alimentation dite saine (locale, de saison, produite en quantité raisonnée, ayant du sens, etc.). Quel que ce soit le type de jardin, il permet aux mangeurs d'accumuler des connaissances aussi bien sur l'écologie des plantes que sur l'environnement dans lequel ils vivent. L'appropriation de ces connaissances est source de fierté et de plaisir pour les mangeurs mais également l'occasion de transmettre et de partager des choix de vie, des convictions et des croyances aux futures générations. Enfin, l'autoproduction inscrit les démarches individuelles du « manger sain » au cœur des démarches familiales et conduit aux engagements citoyens. Comme le souligne Yves, 27 ans, vendeur en magasin d'alimentation biologique: « Aujourd'hui avoir un jardin, oui, sans rentrer dans l'acte militant (...) tu te réappropries ton produit...tu te rends compte que ça pousse ».

Conscient des conséquences de chaque incorporation, l'acte de s'alimenter, en toutes connaissances, devient pour les mangeurs un acte militant voire politique, au sens d'une manière de se positionner dans le présent, par rapport au passé et dans l'anticipation du futur. Dans une société du risque, incertaine, inquiète et réflexive, la maîtrise des savoirs est un enjeu capital. Parfaire et revendiquer la connaissance approfondie de ce que l'on mange prend alors un caractère à la fois distinctif et sélectif.

## **Militant Gardeners or Passionate Citizens? Critically Exploring the Global Guerrilla Gardening Movement**

**Dr Michael Hardman** (Lecturer in Geography, University of Salford)

Guerrilla gardeners are hiding beneath the radar of authority – they are individuals and groups who colonise land without permission and who aim to green often dull urban environments. The term is, deliberately, somewhat militaristic and mirrors the actions of typical group who often practice at night to avoid detection. The movement brings together a variety of actors, with students, academics, planners, architects, chefs, community workers and many more individuals – a real cross-section of society. Generally speaking, guerrilla gardeners either aim to beautify a neglected patch of land or (increasingly) some are pursuing the cultivation of space. Many meet virtually first, through the [guerrillagardening.org](http://guerrillagardening.org) forum or social media, before venturing out to partake in their planned actions.

Reasons for guerrilla gardening vary, from actors who are merely angered with the perceived lack of local authority care of land, to those merely pursuing the activity for fun: gaining a ‘thrill’ or the feeling of ‘naughtiness’ from their perceived illegal actions. Whilst guerrilla gardening is often thought of as illegal, to date there has been no arrests, with guerrillas merely moved on by authorities instead. The expansion of guerrilla gardening can be partially linked to Richard Reynolds’ efforts to bring the movements into the 21st century. Reynolds pioneered the practice within the UK and connected guerrilla virtually through his [guerrillagardening.org](http://guerrillagardening.org) forum. His book ‘On Guerrilla Gardening’ is a ‘bible’ on how to go about the practice and tips for success based on his many years of experience; a must read for any budding guerrilla. It was through his efforts that guerrillas shared knowledge and pushed each other’s boundaries: exploring concepts such as urban agriculture and moving beyond beautification.

More recently, the concept of urban agriculture is being explored by these actors: at its most fundamental levels, this involves bringing food production into the cityscape. Examples of UA range from community gardens and allotments, to radical vertical cultivating systems and rooftop farms. A core argument for the practice is often based on the need for greater food security; with populations rising and cities growing, the way we cultivate crops needs to be reconsidered. Whilst there is a nascent literature base on formal urban agricultural practice, the informal side of the activity is severely underexplored. Nevertheless, the guerrilla gardening movement, which stretches from Africa to Europe, North America and beyond is leading the informal side of the urban agriculture movement.

Through drawing on an array of international and European case studies, this presentation provides a critical exploration of guerrilla gardening. The talk analyses the practices and impact of guerrilla activities before investigating the public’s views of several informal agricultural projects; questioning their value and need in the various contexts. Ultimately, the piece argues that whilst guerrilla gardening often benefits the areas in which it is performed, there is a darker side to the activity which requires more investigation.

## **Metropolitan metamorphosis, subversive agriculture in Rome**

**Victoria Sachsé** (Independent researcher), **Beatrice Del Monte** (Independent researcher)

This text is inspired by a research entitled “Metropolitan Metamorphosis: Urban Agriculture and Sharing Economy in the city of Rome”. The issue of gardening in the city is to show how some forms of urban agriculture can become an instrument of protest. This research analyses different practices of urban agriculture carried out in the city of Rome. It is based on a research survey made in Rome between September 2014 and February 2015. The research was conducted using an anthropological qualitative approach, through unstructured interviews and direct observation. The analysis focused on the different actors, human and non-human, involved in the urban public space. The investigation was developed starting from the theories of Philippe Descola and Bruno Latour (Descola 2010; Latour 2000), two French anthropologists who question the cultural and social construction of the relation between humans, nature and environment. We explored how urban agriculture could become an important instrument to conceive and build new spatial and social interactions and configurations. In this perspective, Bauman’s reflections (Bauman 1998) about metropolis’ new spatial orders offer an interesting frame as well as the historical vision of urban spaces’ evolution developed by Bevilacqua (2007).

We investigated the activities that took place in several urban plots and gardens in different areas of the city. We also followed the works carried out by the Collective Urban Fruit and the Group of Subversive Gardeners, who are active in guerrilla gardening around the city.

Most of the research results will be further developed. Firstly, we will explain the results regarding gardens, then we will expose the issues linked to the “roaming green” meaning the Subversive Gardeners as a guerrilla gardening practice and the Collective Urban Fruit. The three gardens we studied have recurrent issues, mostly regarding their context of creation. The gardens of Garbatella and eXSnia were both a way of resisting to real-estate speculation. The first one was resisting to projects of parking lots and buildings and the second one against a commercial center project. The second aspect, which is present in the three areas, is the will to take care of abandoned and degraded land. It shows how the inhabitants of these neighbourhoods choose not to wait for the local authority to take a decision but decide spontaneously to manage collectively the area. A third aspect that is visible is the creation of social tie in many ways. For instance by including a broad range of people (migrants, ex-prisoners, disabled people, etc...) but also by creating spaces for children with didactic gardens and raising awareness about environment issues (Garbatella and Tre Fontane). The last main aspect is the collective management of the gardens. Each one has its own rules but the general trend is to make decisions collectively, by a majority or unanimously.

Another side of the presence of “nature” in the city are nomadic actions. For instance, the Collective Urban Fruit organises activities that take place in many areas of the city. At first, they established a cartography of fruit trees on public soil. Then, they organise regular fruit harvests and redistribution of fruits to associations. Their purpose is also to question the vision of public soil, its use and how urban planning is defined. In a more militant way, the Subversive Gardeners express a strong criticism of urban planning by sowing plants where there are not and reclaiming public space belonging to everyone. They also encourage the inhabitants to be part of the process and to cure the area in the long term.

Summing up, each of these experiences, with their own characteristics, takes back some space in the city. They reclaim the taken spaces and, through these actions, promote a collective and public use of it, creating criticism of the broadly spread vision of private property and also of the processes of “decision making”, especially in the city. All these initiatives question the conception of nature, its meanings, its frontiers and the interaction between humans and their environment in a broader way.

## **Les jardins collectifs : espaces hybrides entre contestations et normalisations. Regards croisés entre l'Ile-de-France et Kazan (Russie)**

**Camille Robert Boeuf** (Doctorante en Géographie à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, UMR LAVUE)

Un temps délaissé dans la littérature scientifique, le jardin est aujourd'hui de nouveau considéré comme un objet de recherche pertinent pour lire les évolutions sociales, économiques et environnementales de nos sociétés (MENOZZI, 2014). Longtemps perçu comme un espace de nature particulier, il est de plus en plus analysé ces dernières années comme un espace multifonctionnel, ayant des propriétés écologiques, alimentaires et sociales importantes (POURIAS, 2014 ; HERVOUET, 2006). Au travers des questionnements sur l'agriculture urbaine et la ville durable, le jardin peut même apparaître comme un lieu de subversion ou au contraire de normalisation (DEN HARTIGH, 2013 ; GUYON, 2008).

Nous souhaitons, dans cette communication, aborder le jardin comme instrument de contestations mais aussi d'ordres, nous inscrivant ainsi dans le troisième thème du colloque. Cette lecture du jardin se fera par l'étude d'un type de jardin bien particulier : le jardin collectif. Nous définissons les jardins collectifs comme des regroupements de parcelles individuelles où des urbains pratiquent le jardinage pour améliorer leur quotidien alimentaire ou le loisir. Ces jardins sont ce que l'on appelle, en France, les jardins familiaux (anciennement jardins ouvriers). Cette définition exclut des formes de jardinage plus récentes comme les jardins partagés, jardins d'insertions ou autres.

L'étude du jardin, sous sa forme traditionnelle et populaire, permet de concevoir cet espace dans le temps long, tout en étudiant les évolutions des différentes fonctions qui lui ont été attribuées à différentes époques. Si le jardin collectif a d'abord été conçu pour répondre à des pénuries alimentaires dans les villes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et début du XX<sup>ème</sup> siècle, il est réapparu dans les années 1990 porteur de nouvelles fonctions, notamment environnementales et sociales. L'évolution de ces fonctions et la valeur, plus ou moins importante, qui leurs sont attribuées par les différents acteurs concernés, font de ces jardins des espaces hybrides et complexes. De fait, les fonctions alimentaires, environnementales et sociales, ne sont pas toujours portées et revendiquées de la même manière suivant les acteurs et suivant les échelles.

Nous comprenons donc le jardin comme un espace hybride où se développent des jeux d'acteurs complexes et multiscalaires. Sa multifonctionnalité entraîne souvent des représentations du jardin différentes voire conflictuelles suivant les acteurs. Au sein de ces relations entre acteurs s'organisent des effets de pacification voire de contrôle social ou au contraire de subversion.

A l'origine, les jardins collectifs ont eu un rôle plus ou moins fort de contrôle des populations urbaines pauvres, en Russie comme en France. De plus, l'importance de l'esthétisme des jardins a provoqué des processus de normalisation des pratiques jardinières. Ce contrôle et cette normalisation n'ont pourtant pas empêché des stratégies de détournements. Le jardin est en effet un lieu de subversions et encourage l'apparition d'alternatives alimentaires et sociales (c'est-à-dire offre la possibilité d'un autre choix, non conventionnel). Il favorise la construction d'un système alimentaire alternatif (en dehors du système traditionnel) qui est surtout utilisé lors des pénuries ou

des situations de crise. Il génère également des réseaux sociaux différents des réseaux sociaux urbains traditionnels. Dans cette perspective, il paraît important de faire une analyse diachronique des processus de subversions et de normalisations des jardins de manière à déterminer si ces processus ont été différents suivant les époques et de quelles manières ils se succèdent ou coexistent.

En abordant le jardin comme espace hybride à une échelle de temps longue, nous souhaitons proposer une nouvelle définition du jardin, non pas comme figé et intemporel mais profondément évolutif, suivant les différentes fonctions mises en valeur par les différents acteurs. L'étude des jeux d'acteurs qui structurent cet espace sera l'occasion d'analyser le jardin comme lieu producteur d'ordres et de désordres. Nous pourrions alors remettre en question le rôle contestataire du jardin dans la mesure où il produit également des normes.

Notre méthodologie est structurée autour d'analyses à plusieurs échelles, associant des méthodes sociologiques (entretiens et observations) et géographiques (études cartographiques et photographies aériennes). Elle nous permettra de mettre au jour les différents discours produits par la normalisation et le caractère subversif des jardins et leurs effets. Notre regard croisé entre la France et la Russie nourrira notre propos et favorisera une réflexion plus globale sur le jardin, mettant en exergue des effets de miroir et de dissymétrie. Car, si nos deux terrains peuvent être considérés comme très différents, ils ne montrent pas moins de forts parallèles suivant les différentes époques considérées.

### **Le militantisme pour les jardins urbains, fer de lance de la patrimonialisation du logement social. Les cas de la cité-jardin de Stains et de la Maladrerie à Aubervilliers**

**Géraldine Djament-Tran** (Maître de conférences en géographie, UMR SAGE, Strasbourg, associée à l'Equipe Interdisciplinaire de Recherches sur le Tourisme de l'Université Paris 1)

Cette proposition de communication, qui s'inscrit dans le thème 3 « Jardiner en ville : acte militant, instrument de contestation » et notamment dans le sous-thème « La promotion du jardinage dans les cités HLM, outil d'appropriation de l'espace ou nouvel hygiénisme ? », envisage de penser ensemble trois objets dissociés radicalement dans l'imaginaire collectif et fréquemment dans la littérature scientifique : le logement social, les jardins urbains et le patrimoine.

Elle se demandera comment certains jardins urbains contribuent à la difficile patrimonialisation du logement social (Veschambre, 2000 ; Pouvreau, 2011; Auclair, Hertzog, 2015), en tant qu'objet de mobilisation et en tant qu'emblème. A rebours de la vision consensuelle et dépolitisée de la ville « durable », elle cherchera à politiser la question des jardins urbains et à analyser les conflits qui se nouent autour de leur pérennisation ou de leur rénovation. Si le militantisme écologique et/ou social en faveur des jardins urbains, par exemple autour des jardins partagés (Demailly, 2014), est la dimension la plus évidente, nous souhaiterions aborder la question au prisme du militantisme patrimonial. Notre proposition vise à montrer que certains jardins urbains, grâce à une patrimonialisation par appropriation (Rautenberg, 2003), contribuent à la remise en cause de

l'évolution néo-libérale du logement social (Desjardins, 2008) et à la construction d'un patrimoine non seulement en banlieue, mais aussi de banlieue (Jacquot, Fagnoni, Gravari-Barbas, 2013).

L'analyse, fondée sur des entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux du patrimoine, du tourisme, de l'urbanisme et sur des visites participantes, s'appuiera sur deux études de cas en banlieue nord de Paris, sur le territoire de Plaine Commune. La cité-jardin de Stains, construite par E. Gonnot et G. Albenque entre 1921 et 1933, correspond à la diffusion en France du courant international des cités-jardins (Pouvreau et alii, 2007). Site inscrit depuis 1976, il fait l'objet d'une active politique de valorisation patrimoniale et touristique volontariste menée par Plaine Commune depuis 2004, qui a débouché à l'automne 2015 sur la création d'une association des cités-jardins d'Ile de France. L'étude portera notamment sur la rénovation récente des cœurs d'îlots plantés de la cité-jardin. Le quartier de la Maladrerie, construit à Aubervilliers à partir de 1975 par Renée Gailhoustet et labellisé Patrimoine du XXe siècle, constitue quant à lui une utopie typique de l'architecture proliférante, caractérisée sur le plan politique par la volonté d'offrir une alternative au logement social en tours et barres et sur le plan architectural par ses nombreux espaces verts et ses terrasses arborées. Le militantisme patrimonial qu'y développe l'association Jardins à tous les étages, en conflit avec les projets de rénovation urbaine, sera au cœur de son examen.

## Session 3 : Jardins urbains, instruments de production d'un ordre sanitaire, social et écologique

Modératrice : **Roberta Borghi**, Architecte, Docteur en Architecture, Maître-Assistant en Ville et Territoires à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

### **Les médiations jardinières entre utopie contestataire et construction de l'identité territoriale : le cas du massif des Bauges**

**Claire Delfosse** (Professeure de géographie, Université Lumière Lyon2, Laboratoire d'études rurales),  
**Cyprien Durandard** (Etudiant en M2, Université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'études rurales)

Alors que depuis quelques décennies, les problématiques jardinières, qu'elles relèvent de la sécurité alimentaire, de la sensibilisation aux enjeux environnementaux ou encore du développement de la sociabilité, sont intégrées dans les projets urbains (Duchemin et al., 2010 ; Aubry et al., 2010), qu'en est-il des territoires ruraux ?

L'objectif de cette communication consiste à interroger les projets autour du jardin dans les territoires ruraux et périurbains. Ces projets, parce qu'ils participent à la construction d'un espace social et d'un horizon commun fondé sur le jardin, constituent des médiations. On peut donc parler de médiation jardinière. En se fondant sur un travail de terrain déjà réalisé dans le massif des Bauges (Durandard, 2014) et sur une étude en cours dans le bassin de Bourg-en-Bresse, nous nous intéresserons aux divergences et aux imbrications entre les projets politiques et les initiatives habitantes. Ce questionnement se situe dans le prolongement d'un travail portant sur le rapport au patrimoine dans les Bauges, entre les projets institutionnels et les initiatives habitantes (Palisse, 2006).

La médiation institutionnalisée, celle des parcs et des collectivités, procède d'une volonté de construction d'une identité territoriale. Dans les Bauges par exemple, le patrimoine de l'agrobiodiversité (variétés anciennes de fruits) fait l'objet d'un réinvestissement par le Parc Naturel Régional en lien avec des associations pomologiques locales dans la perspective d'une appropriation par les habitants (journée d'initiation à la taille et à la greffe, conférences...). Couplée à des actions en faveur de l'intégration paysagère (livrets de conseils de plantation, foire aux arbres) des jardins particuliers, cette politique vise à instituer un ordre moral et matériel fondé sur l'idée de continuité du passé au présent. En cela, elle apparaît conformiste.

A l'inverse, la médiation qui s'opère par le biais des initiatives habitantes (trocs de graines et de plantes, stages de formation, ou encore projections et conférences), diffuse une utopie liée au réenchantement de la nature et à l'émancipation de l'individu et de la communauté locale par rapport à la société de consommation. Parce qu'elle bouleverse l'ordre jardinier dominant, caractérisé par l'individualisme ou encore la dépendance à la filière jardinière commerciale, elle propose un modèle jardinier contestataire.



Loin de s'ignorer, ces deux logiques vont presque jusqu'à se confondre, avec la participation simultanée des acteurs dans l'une et dans l'autre. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il s'y réalise les mêmes expériences. Afin de comprendre comment les deux modèles interagissent, nous saisissons les représentations du jardin qui se jouent par le biais de ces initiatives. Finalement, chacune d'elle répond à l'une des deux tendances qui marquent la société contemporaine. L'intérêt pour le passé comme repère identitaire dans un contexte de bouleversement des ancrages territoriaux et culturels et la recherche d'une perspective de développement différente de celle proposée par le modèle capitaliste moderne. Ces deux modèles de médiation jardinière n'illustrent-ils pas la tension entre la crispation sur l'identité du local et la vision universelle d'un ordre écologique nouveau ?

### **Quand le jardin potager installe sur le toit d'une grande clinique toulousaine de nouveaux ordres : économique, social et thérapeutique**

**Olivier Bories** (Maître de conférences en aménagement de l'espace, Ecole Nationale de Formation Agronomique, UMR 5193 LISST - Dynamique rurales CNRS), **Liliane Sochacki** (Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse 3, UMR Certop CNRS)

Personne ne trouverait véritablement surprenant de savoir une toiture traditionnellement recouverte de tuiles en terre cuite ou d'ardoises. Beaucoup s'étonneraient en revanche d'y trouver perché un potager tant l'idée, sans évoquer les interrogations et le scepticisme techniques, s'oppose à l'image ordinaire d'un jardinage qui se pratique habituellement à terre. En ville, quand il ne relève pas d'une activité maraîchère professionnelle ou d'une initiative individuelle et privée, le jardin est collectif (Mousselin et Scheromm, 2015). Autrefois ouvrier, il est aujourd'hui familial et partagé. Il occupe les bouts de sols épargnés de l'artificialisation ici ou là dans l'arrondissement. Il est structurant des éco-quartiers qui dessinent la cité jardinée de demain. Le jardin collectif renature l'espace urbain satisfaisant notamment l'intensification de nature en ville et la construction des trames vertes. Il y propose de nouvelles esthétiques paysagères qui se nourrissent d'une campagne idéalisée et mise en scène. Petit espace de production alimentaire local pour la famille, il est surtout un lieu de convivialité qui réinstalle le lien social et provoque l'interconnaissance autour du semis, du tuteurage ou de l'arrosage, simplement des manières de cultiver. Avec le rêve d'une ville fertile, nature (Chalas, 2005) ou campagne, la construction de la ville durable, et le projet agri urbain qui se met en place dans les grandes métropoles (Poulot, 2015), la nature « agricole » et le jardin trouvent une place plus forte dans l'organisation territoriale. Parfois le potager s'établit sur le toit. Il signale alors une mutation dans les façons de procéder, interroge l'innovation et la faisabilité technique. Il marque surtout une révolution qui installe le désordre dans les représentations sociales qui associent le jardin à la pleine terre. Le toit n'est plus seulement abritant, il est aussi en ville un nouvel espace à cultiver. Ce type de jardin reste « extraordinaire », souvent expérimental comme celui installé sur les toits d'AgroParisTech qui permet aux chercheurs de travailler sur la qualité des substrats, la rentabilité agronomique et la potentialité productive. Depuis 2014, un grand établissement privé de santé Toulousain spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque s'est aussi couvert de jardinières, installant sur ces hauteurs 500 m<sup>2</sup> de surface potagère.

La communication propose de s'intéresser à ce projet innovant de culture potagère en ville, unique et remarquable par le type de lieu, sa dimension, la diversité des individus impliqués et la multiplicité des intentions satisfaites. Il est porté par la direction d'une clinique engagée dans une politique de développement durable, techniquement développée par l'unique entreprise du secteur spécialisée en agriculture urbaine (Madre et Mugnier-Viret, 2014). Le projet associe d'autres acteurs. Ils sont soignants dans l'établissement. Ils sont aussi patients. Il implique encore les cuisiniers qui proposent chaque mois un repas exclusivement préparé avec les légumes qu'ils ont choisi d'y cultiver, témoignant de la mise en place d'un circuit ultra-court et hyper local qui rapproche le produit du consommateur, ici le soignant-producteur et le patient- cultivateur. Cette communication se centre plus particulièrement sur la quantité et l'imbrication des fonctions du jardin potager. Il permet de produire. 400 kg de légumes y sont récoltés chaque année réduisant le coût des produits achetés à l'extérieur. Il est l'instrument qui permet de retravailler le rapport à l'alimentation. Il est le lieu d'une autre rencontre entre les soignants, les patients, parfois leur famille, situé à l'extérieur de la chambre. Il est un complément aux soins thérapeutiques dispensés et la « nature » s'inscrit dans le dispositif de santé. Il est encore l'occasion d'organiser la perméabilité avec le monde extérieur, de sortir l'hôpital de l'enclavement dans lequel il s'est érigé (Theys, 2014). Il est l'outil d'une autre proposition paysagère pour l'établissement de santé. La communication veut ici questionner la façon dont ce projet de jardin potager en apportant le désordre dans les pratiques habituelles de gestion, d'aménagement, du soin, permet l'installation de nouveaux ordres pour vivre autrement l'hôpital, distribue différemment les rôles de chacun et organisent un nouveau fonctionnement. Ils sont économique, social et thérapeutique et bouleversent profondément les manières d'agir collectives et individuelles.

La communication est aussi plus largement l'occasion de révéler de nouvelles façon de faire de l'agriculture, qui se développent ailleurs qu'à la campagne. Elle est encore l'opportunité de s'interroger sur cette agriculture qui « n'appartient » plus strictement aux agriculteurs, sur l'insertion de nouvelles parties prenantes. Elle est enfin la possibilité d'interroger peut-être la naissance d'un nouveau modèle de production agricole urbain et durable.

### **Désordre ou émancipation ? Le jardin partagé comme levier de mixité et d'appropriation de l'espace public. Réflexions à partir de l'exemple genevillois**

**Angélique Dupont** (Chargée de mission agriculture urbaine, ville de Gennevilliers), **Emmanuelle Faure** (Doctorante en Géographie de la Santé, UMR LADYSS, Université Paris Ouest), **Corinne Luxembourg** (Maître de conférences en Géographie, EA Discontinuités - Artois.)

Cette proposition de communication s'appuie à la fois sur un questionnement théorique des jardins partagés urbains comme outils de l'émancipation des femmes, et sur l'observation d'expériences concrètes dans la ville de Gennevilliers (Hauts-de-Seine, France). S'intégrer à la banlieue, ou *La* banlieue, par la question transversale du genre revient bien souvent à considérer des figures de femmes en insécurité, parfois violentées, à un espace public restreint sous la force tacite ou explicite du contrôle social patriarcal. La banlieue serait ce lieu où la question de l'ordre et du désordre serait inhérente. Il apparaît que ce même processus de simplification opère dans l'analyse du

développement de l'agriculture urbaine et de l'une de ces déclinaisons : les jardins partagés. Elle est souvent cantonnée aux grandes métropoles où le jardin partagé ferait oeuvre de lien social et/ou d'outil de la *gentrification* de ses derniers quartiers populaires. Dans les anciennes banlieues industrielles, ces initiatives correspondraient davantage à la nécessité de se nourrir, à résister à la crise en transformant certains terrains et friches en potager.

Notre proposition consiste à appréhender le développement et les fonctionnements de jardins partagés comme des éléments participant d'un projet collectif d'une ville nourricière davantage respectueuse de l'environnement et du bien-être, mais aussi comme un levier potentiel d'émancipation et de mixité. Nous nous demanderons comment l'agriculture urbaine peut prendre la forme d'une responsabilisation collective et devenir l'un des vecteurs concrets du changement de rapports des habitant-e-s à la ville, à la fabrication du l'urbain. De la remise en cause d'un urbanisme trop monofonctionnel, la réflexion d'orienter aussi sur l'anthropocentrisme de la ville et ses conséquences. Si les jardins partagés genevillois constituent des outils de nouveaux rapports à la ville, ne sont-ils pas aussi instruments de nouveaux rapports entre les habitants et habitantes ?

Comment ce mouvement, attentif aux circuits courts de production, imaginant la ville productive et non pas productiviste, réinvestissant l'espace public, suscite-t-il l'attention et l'engagement de groupes d'habitantes et d'habitants mixtes, voire plus majoritairement féminins ? Ces nouveaux modes de lutte et de pratiques alternatives, en posant concrètement la question du droit à la ville, comme le droit de toutes et tous à transformer la ville, peuvent-ils être les moyens de lutte contre le sexisme ? Enfin, l'appropriation de ces lieux de production agricole permet-elle une autre forme de production d'espace ?

Nous montrerons dans un premier temps que le développement récent de plusieurs projets de jardins partagés s'inscrit dans un contexte particulier (présence ancienne de jardins ouvriers, volonté politique...).

Or il s'avère qu'à Gennevilliers, si les hommes sont majoritaires dans la gestion et l'usage des jardins familiaux traditionnels, cela n'est pas le cas de ces nouveaux projets. En effet, les jardins partagés sont à la fois portés et utilisés de façon quasi exclusive par des femmes. Dans un second temps, nous analyserons ces jardins en tant qu'espace paradoxal d'expression des stéréotypes de genre comme de lieux de résistance et renversement de ces stéréotypes. Enfin, nous montrerons que ces expériences d'agriculture urbaine genevilloises contribuent à renouveler les rapports des hommes et des femmes à leur ville et à leurs quartiers. Nous nous demanderons dans quelle mesure l'implantation d'un jardin peut constituer un marqueur de désordre, en ce qu'il bouleverse l'organisation habituelle de la ville, et de la vie d'un quartier, mais également un outil de création d'un nouvel ordre, d'un nouveau mode d'accès et de construction à la ville. La notion de changement sera au cœur de notre questionnement : les jardins partagés récemment mis en place dans différents quartiers de la ville de Gennevilliers sont-ils des facteurs de bien-être, de mieux-être dans la ville ?

Nos propos s'appuieront sur des expériences concrètes de configuration différentes (jardins familiaux clos et individuels, jardins partagés ouverts et collectifs), appréhendées grâce à nos observations et entretiens semi-directifs auprès des principaux acteurs de ces espaces (associations de mise en œuvre et de gestion des jardins, usager et usagères, d'habitant-e-s,...).

## **Les jardins partagés en ville : des pratiques sociales entre désordres émancipateurs et nouveaux ordres conservateurs**

**Karin parienti Maire** (Doctorante en sociologie et membre depuis 2012 du collège de gradués 1288 de l'Université de Fribourg en Brisgau)

La présente communication se donnera pour objectif de présenter les interactions et les manières d'être au monde de jeunes jardiniers urbains travaillant dans plusieurs jardins partagés d'Allemagne. Le premier, le "Prinzessinengarten" est situé dans le quartier populaire et gentrifié de Kreuzberg à Berlin, les autres dans la 'Green City' de Fribourg en Brisgau. Cette analyse repose sur une enquête qualitative en immersion commencée au printemps 2013. Cette enquête a principalement été constituée d'entretiens non-directifs et d'observations ethnographiques durant le quotidien des jardiniers bénévoles, stagiaires et salariés. On s'attachera à montrer quel ressenti ces jeunes jardiniers évoquent à propos de cette activité pratique et proche de la terre; quels discours aussi ils articulent là-dessus, pour aboutir à une réflexion sur les régimes de subjectivités auquel le jardinage collectif participe. Nous tenterons à partir de là de déterminer quelles formes de l'engagement collectif ces activités composent en considérant notamment le rapport au politique de ces groupements.

Lorsque l'on interroge ces jeunes gens ayant entre vingt et trente ans sur les raisons de leur engagement souvent bénévole, viennent de manière récurrente, des remarques sur l'atmosphère apaisante y régnant ainsi que sur la nature extrêmement pacifiée des relations humaines qui s'y nouent. Et ces derniers aiment à l'opposer dans le même temps au monde du travail tel qu'ils le perçoivent, avec ses rigidités en terme d'horaires, d'objectifs de production et de hiérarchies sociales.

Cet 'espace autre' au sein de « quartiers créatifs' » très denses semble aussi incarner pour ces jardiniers un parti pris pour la limitation et la petite dimension. L'engagement semble s'exprimer tout d'abord à partir du corps et par des postures corporelles et des gestes (arroser avec aisance, transporter la brouette sans s'épuiser, 'oser' toucher le compost sans dégoût...), l'horizon politique qui s'y fait jour, semble être extrêmement concentré sur la production d'alimentation et la nécessité de réduire ses circuits d'approvisionnement. Il est frappant de constater que le discours politique comme énonciateur de visions du monde ou d'utopies à venir est absent de l'univers discursif des jeunes jardiniers.

Par contre, de manière paradoxale, en creux de ce discours normatif manquant, « le faire » semble se constituer en substitut offensif de la norme politique formulée. On est par exemple, en tant que nouveau-venu, souvent incité, lorsque l'on a une nouvelle idée pour le jardin, à l'expérimenter, la formule : « einfach machen » : « mais fais le donc », y encourageant. C'est à travers le faire au quotidien, la capacité à oser et mettre en œuvre l'expérience que se jouent des formes de subjectivation. Une de ses caractéristique, dans le cadre de la pratique écologiste, semble être l'intégration de la limite comme moyen de l'auto-réalisation. Recycler, composter, faire ses graines, ses semis, réparer une bicyclette, semble une prise d'acte et une intériorisation de la limitation du monde. Mais on peut y voir en même temps une forme d'ascèse volontaire, des techniques de soi qui semblent modifier radicalement les formes de l'action politique au point de rendre inopérante la

dichotomie classique entre conservation et émancipation. Dans ces jardins partagés, travail et œuvre semblent aussi, à travers les pratiques très individualisantes qui y ont cours, ne plus résister à leur distinction et l'action politique se greffer directement dessus ou plutôt dans ses interstices.

## **Le nomadisme des jardins partagés parisiens : désordre ou nouvel ordre urbain ?**

**Demilly Kaduna-Eve** (Docteur en géographie, UMR LADYSS)

Apparu à la fin des années 1990 en France, le jardin partagé est décrit comme le nouvel espace vert en vogue manifestant un attachement à l'environnement ainsi qu'un désir de loisir, de convivialité et d'implication citoyenne dans la gestion d'espaces urbains (BAUDELET, BASSET ET LE ROY, 2008 ; BOURDEAU-LEPAGE, 2013). Son essor dans les villes françaises est largement favorisé par les municipalités qui mettent à disposition des associations des terrains, notamment des friches.

Face au succès de ces jardins collectifs, la municipalité parisienne propose aux associations, dans les cas de certains jardins explicitement confiés de façon temporaire, des terrains de substitution. Le déplacement de ces territoires jardinés témoigne de l'émergence de la figure du jardin « nomade », objet central de cette communication. Nous définissons le jardin nomade comme un espace urbain en mouvement, jardiné par des citoyens, dans le cadre d'une contractualisation avec le propriétaire. Nous nous appuyons sur l'étude de trois jardins nomades parisiens caractérisés par différentes trajectoires (Charmante Petite Campagne Urbaine et P'tit bol d'air dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement ; la Goutte Verte dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement). Les résultats présentés sont fondés sur un corpus méthodologique composé d'observations, de questionnaires et d'entretiens réalisés entre juillet 2010 et mai 2013 dans le cadre d'un travail de thèse (DEMAILLY, 2014).

Notre présentation vise d'abord à appréhender le jardin « nomade » comme vecteur de désordre(s) sur plusieurs plans que nous aborderons successivement :

- Désordre sémantique : le terme même de jardin « nomade » apparaît a priori antinomique
- Désordre territorial : le nomadisme des jardins induit un déplacement des végétaux et des usagers, qui ne se fait pas sans heurts et qui interroge la continuité de ces territoires
- Désordre politique (gouvernance) : les jardins partagés sont le résultat d'une coproduction associant municipalité, associations et usagers. Toutefois, pour ces derniers, la mobilité des jardins est vécue comme une contrainte, imposée par les acteurs municipaux

Une fois ces limites posées, un questionnement mérite d'être engagé sur les jardins nomades comme territoires de la ville durable, comme outils d'une ville malléable (GWIAZDZINSKI, 2013). En effet, le développement d'usages temporaires et le nomadisme des territoires nous conduisent à repenser les dynamiques territoriales et temporelles de la production urbaine contemporaine et ainsi à envisager la mise en œuvre d'un nouvel ordre urbain. Tout en s'adaptant aux enjeux du développement urbain à court terme, la mobilité des jardins permettrait la pérennisation d'usages temporaires.

## **Faire jardin et/ou potager : le jardin collectif comme projet de paysage ?**

**Cloé Jareno** (Ingénieur paysagiste, doctorante CIFRE, Aix-Marseille université, EA-LIEU, Scop SaluTerre) **Brice Dacheux-Auzière** (Paysagiste DPLG, doctorant à l'École nationale supérieure de Paysage - Marseille, Laboratoire de recherche en paysage) **Jean Noël Consalès** (Urbaniste et géographe, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, Aix-Marseille université, UMR TELEMME, CNRS)

Bien qu'essentielles pour comprendre la portée sociale, culturelle, économique ou environnementale des jardins collectifs, l'entrée par les seules fonctions ou services écosystémiques (Millennium Ecosystem Assessment, 2005) ne saurait suffire pour penser la conception de ces lieux en pleine expansion au sein de villes en quête de durabilité. Car, au-delà de leur dimension utilitaire (Maris, 2014), les notions de fonctions ou de services réduisent les jardins collectifs au rang de simples supports ou de simples outils. Elles appellent à des aménagements bien moins fondés sur la créativité et la fabrique de lieux uniques que sur des méthodologies et des techniques éprouvées, reproductibles, destinées à faire émerger des résultats attendus. Ce faisant, elles placent le contenu au-dessus du contenant et privilégient le potager, cantonné à sa dimension productive, au détriment du jardin dont la portée ontologique (Assunto, 1973) ne peut se limiter à des effets pratiques, efficaces, matériels ou concrets. De fait, la forme apparaît souvent comme l'angle mort, l'impensé, du projet de jardins collectifs. Véritables leitmotifs des maîtrises d'ouvrages, les fonctions et les services, posés à la fois comme moyens et finalités de l'action, contraignent fréquemment les maîtres d'œuvre à des réponses d'autant plus convenues qu'elles s'appuient sur des budgets dérisoires. Or, en l'absence de qualité urbaine et paysagère, les fonctions et les services, aussi importants soient-ils, ne peuvent justifier, à eux seuls, de l'éclosion du bien commun au cœur des potagers. Dès lors, il revient aux concepteurs de métier, au premier rang desquels figurent les paysagistes, d'investir ce champ et de transformer l'essor des jardins collectifs en véritable projet de paysage (Corajoud, 2000). Comment les paysagistes se saisissent-ils donc des jardins collectifs ? Développent-ils à leur endroit des approches projectuelles spécifiques ? Entre le fond et la forme, arrivent-ils à concilier, dans la fabrique d'un seul et même lieu, la portée immatérielle du jardin avec celle plus matérielle du potager ? Pour tenter de répondre à ces questions, il convient de donner les éléments réflexifs permettant de distinguer ce qui relève du jardin de ce qui relève du potager. Mais, par-delà cette distinction, il s'agit surtout de définir le jardin collectif comme un lieu d'hybridation nécessitant une approche projectuelle adaptée. Celle-ci peut alors être interrogée selon les termes du projet de paysage. Grâce à ce cadre théorique et pratique, il devient, en effet, aisé d'analyser les démarches de certains concepteurs de jardins collectifs ainsi que leurs évolutions. A ce titre, il convient d'observer l'incidence croissante des considérations à l'égard de la biodiversité (ingénierie écologique) et de la maîtrise d'usage (médiation paysagère) dans les projets de paysage ayant trait aux jardins collectifs. Tels sont donc les axes de la présente proposition de communication. Pour étayer son propos, celle-ci s'appuie sur des enquêtes réalisées dans le cadre du programme ANR JASSUR (ANR-12-VBDU- 0011, Jardins associatifs urbains) au sein de sept agglomérations françaises (Lille, Grand Lyon, Marseille, Grand Nancy, Nantes, Paris/Ile-de-France, Grand Toulouse) et sur une recherche de doctorat en cours de réalisation dont les terrains d'études se situent à Toulouse, Bordeaux et Marseille.

## **Jardins partagés à Strasbourg : lieux de partage limité**

**Kenjiro Muramatsu** (Chercheur associé, LADYSS)

Développés parallèlement à la problématique de la politique de la ville (chômage, isolement, insécurité), les jardins partagés peuvent être placés dans une tradition française et alsacienne des politiques des jardins à visée sociale telles que les jardins familiaux et les jardins d'insertion (Jonas, 1980 ; Cérézuelle, Les jardins d'aujourd'hui, 1999). Mais si les modes d'intervention sociale se diversifient et se « territorialisent » depuis les années 1980 en faisant appel aux acteurs de la société civile, dont le monde associatif (Estèbe, 1998), les jardins partagés s'inscrivent aujourd'hui dans d'autres thèmes sociétaux, notamment le mode de consommation, l'environnement et la nature dans la ville. D'où une diversification et l'hybridation de formes de ces jardins depuis la fin des années 2000 à Strasbourg (Muramatsu, 2016 à paraître). Sont-ils à la hauteur de ces exigences politiques et citoyennes ? Comment arrive-t-on (ou non) à les valoriser ?

Dans cette communication, nous comparerons différents jardins selon leurs configurations socio-spatiales (cités d'habitat social, quartier à caractère mixte, quartier gentrifié). Nous découvrirons que si chaque jardin reflète fortement sa configuration sociale et territoriale marquée par des inégalités sociales, le thème de l'écologie revendiquée par les acteurs a tendance à contourner cette réalité. Certains jardins pouvant être vu comme des cas de « réussite » ne réalisent en réalité que des partages socialement limités, et d'autre(s) que nous considérons comme des « échec(s) » peuvent même aggraver la fracture sociale marquant leur(s) quartier(s).

Nous soutiendrons que le facteur déterminant de la performance sociale est l'engagement et l'implication des intervenants de terrain favorisant le contact social et local autour du jardin, et que ce « travail » social implique un coût important en termes d'investissement humain.

Le fait que la ville de Strasbourg favorise ces dernières années la mise en place de jardins familiaux à petite échelle et administrés dits « potagers urbains collectifs » semble signaler implicitement cette difficulté de gestion rencontrée par les jardins partagés de type associatifs. La performance sociale et écologique de ces derniers semble trop faible et ambiguë pour être pleinement reconnue. Les idéaux de l'écologie et du partage que portent ces jardins sont confrontés à une nécessité de s'adapter aux réalités sociales et locales. L'enjeu auquel ils font face est comment mobiliser ces discours comme des outils adaptés de changements sociaux et environnementaux souhaitables.

## **Session 4 : L'ordre du jardin au prisme de la biodiversité**

Modérateur : **Michel Hoff**, botaniste, Maître de conférences, Université de Strasbourg

### **Quand l'écologie s'immisce dans un verger-potager historique. Le Potager du roi à Versailles**

**Pauline Frileux** (Ethnologue et botaniste, maître de conférences au LAREP, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles)

Il fallut cinq années et toute l'inventivité d'un jardinier-agronome, Jean-Baptiste de La Quintinie (1624 – 1688), pour transformer « l'Etang puant » - un territoire de marécages aux abords du château de Versailles - en un jardin de fruits et de légumes à la fois productif, novateur et esthétique. Le Potager du roi est un espace très architecturé qui a peu changé depuis sa création en 1683 : un bassin central, seize « carrés » de légumes entourés de terrasses pour la promenade, des passages voûtés pour la circulation des jardiniers et le stockage du matériel, des murs très hauts et clairs délimitant de petits jardins fruitiers abrités des vents. La rigueur du dessin d'ensemble est renforcée par l'architecture des arbres en espalier et contre-espalier. L'objectif de la taille fruitière est à la fois productif (rendement, précocité, valeur gustative) et esthétique : « faire qu'en tout temps l'arbre soit plus agréable à la vue qu'il ne serait si on ne le taillait point » (La Quintinie, 1690). Le Potager du roi abrite aujourd'hui une collection de 68 formes fruitières, l'une des plus remarquables en France.

La ville de Versailles s'est développée mais le jardin a conservé ses missions de production et de promenade, auxquelles s'est ajoutée une mission d'enseignement depuis la création de l'Ecole d'Horticulture en 1874. Des visites guidées sont organisées depuis 1991 à l'attention du grand public. Les visiteurs sont en attente de variétés anciennes, de fruits savoureux et de pratiques culturelles écologiques et innovantes. Mais le sol a souffert suite à des décennies de culture intensive et polluante et les arbres plantés par La Quintinie ont depuis longtemps disparu. La plupart des variétés cultivées actuellement sont des créations modernes. Certains fruits de l'époque ont été réintroduits récemment telle la poire Bon Chrétien d'Hiver très appréciée par La Quintinie.

L'écologie est une préoccupation récente au Potager du roi. Elle a été impulsée par l'arrivée d'une nouvelle génération de jardiniers et confortée par la Loi qui impose à court terme la suppression des produits phytosanitaires de synthèse. Cette communication propose d'analyser l'évolution des pratiques culturelles et des représentations de la nature des jardiniers du Potager du Roi avec l'avènement d'un modèle agroécologique.

La culture écologique d'un verger-potager historique ne va pas de soi. A l'image de La Quintinie, les jardiniers expérimentent de nouveaux modes de cultures, de nouvelles variétés, de nouvelles formes paysagères. Le « tapis vert » du Jardin à la française a cédé la place à des cultures en mélange de fleurs et de légumes. La diversité potagère est mise en scène dans un foisonnement végétal inspiré de la permaculture. Quelles formes privilégier pour concilier la conservation de la biodiversité et celle d'un patrimoine historique de formes arborées ? Quelles pratiques culturelles adapter sans craindre



d'effacer le dessin d'origine ? Une nouvelle esthétique se dessine sous l'œil complice et interrogateur des paysagistes de Versailles.

### **Jardinage et écologie : le regard de la presse, 1950-2000**

**Stéphane Wandriessse** (Doctorant en 3e année Histoire contemporaine Université d'Angers, Centre de Recherches Historiques de l'Ouest)

Durant la seconde moitié du XXe siècle en France, le jardin domestique, d'agrément ou potager, connaît de profondes transformations dans sa conception comme dans les pratiques mises en jeu. Lieu artificialisé de production par soi-même et pour soi-même de légumes, herbes aromatiques et petits fruits, le jardin potager offre au jardinier un contexte d'interaction permanente avec un milieu à adapter, transformer et modifier. Au cours de la seconde moitié, du XXe siècle, les pratiques de jardinage sont remises en question par la nouvelle représentation des relations entre l'homme et la nature, proposée par l'écologie, laquelle étymologiquement renvoie à la maison et dont le jardin constitue une extension. La dimension écologique marque ainsi une évolution des représentations du jardin, des gestes du jardinier, des produits introduits ou des récoltés dans le potager. Le changement n'est ni brusque ni linéaire, mais se produit dans une dialectique de « l'ordre » et du « désordre », de l'ancien et du nouveau, du sain et du nocive... La confrontation entre ces éléments contraires se retrouve dans la presse magazine et quotidienne de jardinage qui constitue non seulement des vecteurs d'informations et de conseils, mais s'avèrent aussi prescripteurs de « normes » pour leurs lecteurs, dans l'acception large, de modèle et de référence.

Cette communication propose ainsi de retracer comment, entre 1950 et 2000, la presse magazine et quotidienne de jardinage s'est emparée de l'écologie. L'hypothèse de notre approche est que ces médias se sont appropriés la dimension écologique dans des proportions variables et ont œuvré à la diffusion de nouvelles normes en la matière sans échapper toutefois à des paradoxes éditoriaux explicables par la diversité de leurs lectorats. Il s'agira donc ici d'interroger la construction historique de ces normes écologiques quant à leur teneur sociale, scientifique, médicale, que celles-ci soient traditionnelles ou nouvelles...Autrement dit, nous étudierons dans quelle mesure ces magazines et journaux entretiennent certaines formes « d'ordre » ou a contrario quels « désordres » elles viennent propager, afin de répondre à tel ou tel pan de leur lectorat sensible ou susceptible d'être sensibilisé à l'écologie. Nous nous appuyerons sur un corpus constitué des magazines de jardinage à destination du grand public (« Rustica », « Ma maison, mon jardin », et « L'ami des jardins et de la maison ») et d'articles de presse quotidienne voire éventuellement des publications de municipalités.

Trois périodes peuvent être distinguées. La première témoigne de timides tentatives dans un contexte fort peu soucieux d'écologie (des années 1950 à la fin des années 1970) où l'obsession de la rentabilité productive et de la rationalisation priment. En effet, cette période est marquée par « l'ordre », la tradition. Au-delà des aspects marquant la construction des espaces cultivés, les articles peuvent aborder des questions hygiénistes (alimentation et santé), entretenir des représentations relatives à la répartition des rôles sociaux et leurs clivages sexués (monsieur au potager, madame en cuisine pour en conserver ou transformer les produits). Dans le même temps, les jardins ouvriers et familiaux sont perçus comme une source de désordre esthétique par les urbanistes, ce qui peut plonger certaines municipalités dans l'embarras, prises dans une certaine contradiction entre leurs

volontés d'aménagement et leur préoccupation sociale (les personnes âgées qui cultivent ces jardins collectifs n'ont que peu ou pas de pensions de retraite). La deuxième période (charnière de la fin des années 1970 aux années 1980), est marquée par l'émergence de l'écologie dans des articles et rubriques naissantes, portées par de nouveaux collaborateurs soucieux d'une production biologique, et visant à répondre à une partie du lectorat. C'est la remise en cause d'une tradition établie, la contestation ou critique de la société de consommation et de ses limites. Ainsi, des pratiques alternatives, apparaissent dès 1968 et surtout durant la fin des années 1970. Enfin, la troisième période, après 1990, est marquée par l'inscription durable dans le paysage éditorial d'une acception ouverte de l'écologie au travers d'une généralisation des rubriques consacrées au jardinage et potager biologiques. Un nouvel « ordre » éditorial s'établit, succédant à un certain « désordre » passager pour déboucher sur un ordre composite, synonyme de compromis éditorial typique d'une France « vert-clair ». Aux pratiques de jardinage biologique se rattachent en outre de nombreux projets d'insertion sociale et éducatifs à la nature dont les magazines et la presse quotidienne offrent une vision valorisante. Ces actions estampillées d'un certain militantisme sont présentées comme des issues possibles à des multiples maux touchant la société (chômage, désintégration sociale, exclusion sociale liée au handicap, rupture avec le monde du vivant pour les urbains...). A l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, l'écologie s'inscrit désormais dans des pratiques « raisonnées », véhiculées par les différentes formes de presse mobilisées dans le cadre de cette recherche.

### **Les jardins collectifs dans la ville : diversité et potentialités pour la biodiversité urbaine**

**Francesca Di Pietro** (Maitre de conférences UMR CITERES), **Lotfi Mehdi** (UMR LIVE et UMR CITERES), **Marion Brun** (ATER à l'école du paysage de Blois), **Christiane Weber** (Directeur de recherche CNRS UMR LIVE), **Wissal Selmi** (Docteur en aménagement, UMR LIVE)

L'emprise spatiale des jardins est élevée : P. Girardin souligne que, sur les 1,6 millions d'hectares occupés par les logements individuels en France, 30% sont couverts par des pelouses, 14% par des potagers et 12% par des jardins d'agrément (Girardin 2002). Potagers ou d'agrément, les jardins sont les vecteurs d'espèces exotiques potentiellement envahissantes tout autant que réservoirs potentiels de biodiversité. Leur gestion devrait être envisagée à une échelle plus large, qui serait fonctionnelle pour analyser l'effet sur les communautés végétales (Goddard et al. 2010).

Notre travail concerne les jardins collectifs, qui se situent justement à une échelle spatiale plus large et potentiellement plus efficace pour le maintien de la biodiversité urbaine. Du point de vue urbanistique les jardins collectifs, dont l'appellation a évolué depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, passant de jardins ouvriers puis à jardins familiaux, ont représenté un correctif aux nuisances de la ville industrielle, dans une vision urbanistique culturaliste (Werquin & Demangeon 1997). Malgré l'engouement dont ils font l'objet depuis quelques années, leurs caractéristiques écologiques et paysagères demeurent mal connues (Consalès 2003), l'écologie urbaine s'étant concentrée sur les jardins individuels (Goddard et al. 2009).

Les jardins collectifs sont un élément de l'espace urbain qui a été retenu dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par le Programme Interdisciplinaire Développement Urbain Durable (PIDUD,

CNRS) comme l'un des trois éléments à fortes potentialités en ce qui concerne un développement urbain favorable à l'environnement, avec les espaces fluviaux et les zones agricoles péri-urbaines. Notre site d'étude est l'agglomération tourangelle, une zone urbaine de taille moyenne caractérisée par la traversée urbaine de deux fleuves, la Loire et le Cher.

L'objectif de ce travail est de caractériser la diversité spatiale des jardins collectifs, en réalisant un état des lieux de ces jardins en termes de localisation (en référence notamment à la position vis-à-vis d'éléments géographiques de l'espace urbain, comme le corridor fluvial et le centre-ville), et en termes d'organisme gestionnaire, de statut foncier, de composition spatiale (taille des parcelles, diversité des formations végétales présentes, équipements, chemins de fréquentation) et de place dans les documents d'urbanisme. L'histoire récente et les perspectives d'évolution de ces espaces seront également abordées.

Après avoir défini le jardin collectif, nous présenterons l'enquête conduite pour recenser de façon exhaustive les jardins collectifs de l'agglomération tourangelle et leur diversité, ainsi que les principaux résultats. Comme dans d'autres sites, à Tours la pression urbaine, qui conjugue redensification du tissu existant et poursuite de l'étalement urbain, repousse les jardins collectifs aux marges de la ville. Toutefois nous montrons que la localisation des jardins familiaux en zone inondable ou à proximité d'une voie rapide, reste liée à des terrains impropres à l'édification de logements voire de zones d'activités. Ceci confirme bien le rôle de réserve foncière qu'ont les jardins familiaux, un habitat temporaire soumis à l'intensité de la pression urbaine. Une analyse approfondie de la contribution de jardins collectifs à la biodiversité urbaine pourra contribuer à mettre en valeur l'intérêt de cet habitat.

### **Le jardin privé, un espace ordonné par les habitants-jardiniers et source de biodiversité Etude de cas de trois communes au cœur de l'agglomération parisienne**

**Mathilde Riboulot-Chetrit** (Doctorante en géographie Université Paris I, UMR LADYSS)

Les jardins privés urbains présentent un double intérêt pour la gestion, voire la préservation de la biodiversité. Ce sont d'une part des espaces potentiels d'espèces et de milieux intéressants (Goddard et al. 2010), et d'autre part des lieux fortement investis par les habitants (Bhatti et Church 2000).

L'agencement et l'entretien du jardin domestique sont influencés par les rapports qui lient l'habitant à cet espace, et plus particulièrement par les usages que cette personne en fait. Cette dernière aménage et participe à la mise en valeur de son jardin, elle est à la fois acteur et usager de ce territoire qu'elle investit pleinement. La disposition du jardin et sa composition peuvent être influencées par le rôle que l'individu lui assigne. L'habitant souhaite avant tout une nature « jolie » et maîtrisée. Il est en effet démontré que l'esthétique est un des facteurs déterminants dans l'organisation du jardin domestique et dans le choix des plantations (Clergeau 2011). A cet ordre de type naturel et esthétique s'ajoute un ordre relatif aux dynamiques sociales (à la fois pour soi et pour l'autre). Plusieurs travaux mettent en évidence le fait que le jardin est lié à la représentation de soi-même. Il constitue un espace qui est montré aux autres et se doit, de ce fait, d'être entretenu par l'habitant-jardinier (Dubost 1997). De plus, il n'est pas rare qu'un individu évalue son jardin par

rapport à celui de son voisin. L'organisation d'un jardin peut alors s'effectuer suite à une pression invisible et un effet d'homogénéisation entre jardins se créer afin de se conformer aux normes d'entretien du groupe de résidents d'une même zone pavillonnaire (Frileux 2013).

Dès lors, les usages des habitants et les activités de jardinage associées peuvent-ils être compatibles avec la gestion de la biodiversité ? Autrement dit, les fonctions attribuées au jardin, à l'origine d'un espace souvent appréhendé et présenté comme ordonné, peuvent-elles être conciliables avec des pratiques de jardinage favorables à la biodiversité ? Enfin, comment ces dernières sont-elles perçues par les habitants ?

Les résultats présentés lors de cette communication sont issus d'un travail de doctorat qui se concentre sur les habitants et les jardins privés attenants aux maisons individuelles de trois communes situées au cœur de l'agglomération parisienne (Paris, Sceaux et Champs-sur-Marne). Cette recherche s'appuie sur une base de données constituée principalement de 585 questionnaires et 110 photographies prises par les enquêtés.

Nous verrons tout d'abord que l'habitant entretient une relation multidimensionnelle avec son jardin dans laquelle l'ordre et l'esthétique apparaissent comme deux critères déterminants. Les fonctions et usages attribués au jardin conditionnent en outre des pratiques de jardinage où un entretien régulier est exigé par l'habitant afin de disposer d'une nature ordonnée. Certaines activités de jardinage favorables à la biodiversité, telles qu'avoir un espace en friche dans son jardin, réduire le nombre de tontes ou encore laisser des plantes spontanées, sont à l'inverse considérées comme source de désordre par les habitants, allant à l'encontre de la nature maîtrisée dont ils souhaitent bénéficier. Enfin, à l'aide d'un indicateur mis en place dans le cadre de cette thèse, on se propose de mesurer la biodiversité potentielle dans ces jardins privés. Ce croisement des enjeux sociaux et écologiques permet en effet de voir si les jardins domestiques étudiés, territoires envisagés comme des lieux ordonnés par les habitants-jardiniers, constituent des espaces de biodiversité potentielle.

### **Les jardins urbains entramés dans les corridors écologiques (TVB) ?**

**Sandrine Glatron** (Chargée de recherche CNRS, DynamE, Strasbourg)

La politique des trames vertes issue du Grenelle de l'environnement en France est une politique d'aménagement du territoire destinée à lutter contre l'érosion de la biodiversité en préservant ou restaurant des corridors écologiques. Les planificateurs ont à cœur de faire en sorte que ces corridors puissent offrir autant de continuité que possible, quels que soient les milieux concernés, rural ou urbain. Le dessin de ces trames vertes s'appuie sur un repérage des zones "réservoirs" et des liaisons végétales potentielles (existantes ou à "compléter") : le milieu urbain n'offrant pas nécessairement une ressource extensive en matière d'éléments de nature, la trame verte s'y appuie sur des espaces végétaux parfois relativement ténus. Dans l'idée de considérer l'intégralité des espaces utilisables pour dessiner la trame verte, la circulation des espèces s'affranchissant des distinctions privé-public par exemple, il paraît particulièrement intéressant de considérer les espaces agricoles dans ce dessin. En nous appuyant sur l'exemple de Strasbourg, nous verrons, dans un premier temps qu'il est difficile de se passer de la prise en compte des jardins dans la planification de la trame verte urbaine (qu'ils soient ou non classés comme "espaces agricoles", lesquels font toujours partie des "sous-trames"

identifiées dans la caractérisation de la TVB urbaine). Si elle paraît presque une évidence en termes "descriptifs", l'intégration des jardins et des espaces agricoles dans les espaces de nature pose divers problèmes : en termes de classification ; mais également en termes fonctionnels : les jardins peuvent-ils, de manière pertinente participer à la préservation de la biodiversité ? Nous évoquerons les limites de cette intégration en montrant également quelles solutions sont pensées et mises en œuvre pour y remédier.